

15 jan 2021 -17:30

COMMUNIQUE DE PRESSE de la Conférence Interministérielle Santé publique et du Commissariat Corona au Gouvernement

Aujourd'hui, sur avis de la Taskforce Testing du Commissariat Corona, la Conférence interministérielle Santé publique a décidé que, à partir du 25 janvier 2021, tous les contacts à haut risque devront être testés le premier et le septième jour de la quarantaine. Cela est nécessaire pour limiter davantage la propagation du virus. Ceci est réaliste car la possibilité de se faire tester est largement automatisée (notamment par un SMS), ce qui réduit la charge des médecins généralistes. Il existe également une capacité de test suffisante pour analyser les échantillons suffisamment rapidement. La CIM invite donc toute personne qui présente des symptômes, ou qui a été exposée à un risque élevé, à se faire tester dès que possible.

Plus d'information :

<https://www.info-coronavirus.be/fr/>

<https://covid-19.sciensano.be/fr/covid-19-procedures>

Ce communiqué de presse est rédigé conjointement au nom des ministres formant la Conférence interministérielle Santé publique :

- Wouter Beke - Gouvernement flamand, président CIM
- Frank Vandenbroucke - Gouvernement fédéral
- Christie Morreale - Gouvernement wallon
- Valérie Glatigny - Gouvernement de la Communauté française
- Bénédicte Linard - Gouvernement de la Communauté française
- Alain Maron - Commission communautaire commune et Commission communautaire française
- Elke Van den Brandt - Commission communautaire commune et Commission communautaire flamande
- Antonios Antoniadis - Gouvernement de la Communauté germanophone

et Carole Schirvel, Commissaire-adjointe Corona au Gouvernement

La Conférence Interministérielle Santé Publique est organisée et soutenue par la DG Soins de Santé du SPF SPSCAE.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be